

# 2<sup>ème</sup> Canicross du Corniaud

## 8 Octobre 2017

**INSCRIPTIONS :** Directement à la clinique vétérinaire RN 113 - Allée des Combes, 13680 LANCON, ou par courrier à l'adresse suivante:  
THIERY Franck  
489 chemin des aubes  
13430 EYGUIERES.

### REGLEMENT :

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Association les corniauds de Provence

### LIMITE D'INSCRIPTION :

Date limite : le 30 Septembre 2017

Attention: **Pas d'inscription sur place** pour les épreuves canicross .  
Seules les inscriptions dont le dossier sera complet (**certificat médical d'aptitude à la pratique du canicross en compétition ou Licence FSLs, FFST et CNEAC, fiche cyno-sanitaire et règlement par chèque**) seront prises en compte.

### Impératif :

1. Pour les non-licenciés : Le certificat médical devra avoir moins d'un an et préciser « aptitude à la pratique du Canicross en compétition »
2. Utilisation du matériel réglementaire imposé par la FSLC pour le canicross et canivtt (voir règlement)
3. Présentation du Carnet de santé obligatoire au retrait des dossards.

### Où nous retrouver ?

**Laçon de Provence, Val de Sibourg**  
**Avenue de l'Olivier**



Association "Les corniauds de provence"

### Programme de la journée:

08h30: Distribution des dossards , vérification du matériel (présentation Obligatoire) et contrôle vétérinaire (non-licenciés)  
10H00 :Départ Canicross par vagues toutes les minutes  
10h10: Départ Canimarche (non chronométrée)  
après la dernière vague de Canicross  
11H30 :Départ canicross enfant 1  
11h45: Départ canicross enfant 2  
12h00: Cani-Baby  
12h30: remise des prix

Attention : Pour les licenciés : Les vaccinations suivantes sont obligatoire et doivent avoir été effectuées moins d'un an avant la date du canicross:

**la rage, la parvovirus, la maladie de Carré et la toux du chenil (virus bordetella parainfluenza, adenovirus2 canin)**

### Parking sur le terrain stabilisé



### LES REGLES ESSENTIELLES A RESPECTER :

- le chien doit toujours être attaché
- pas de collier étrangleur
- le chien doit toujours être devant le coureur
- il est interdit de tirer le chien

Les règlements particulier du canicross du Corniaud et celui de la FSLC (Fédération des Sports et Loisirs Canins) seront appliqués. Ils sont disponible sur le site Canicross13, Chaque concurrent s'engage à l'avoir lu.

- Ne pas oublier de ramasser les oublis de vos toutous.



# BULLETIN D'INSCRIPTION 2ème Canicross de Lançon de Provence



Association "Les corniauds de provence"

## LE COUREUR

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de nais. : \_\_\_\_\_  
 Sexe : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_  
 N° licence FSLC : \_\_\_\_\_  
 Club : \_\_\_\_\_

Licencié Canicross FSCL , FFST, CNEAC, (joindre copie). Non licencié fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du canicross et ou Canivtt **en compétition** de – 1 an,

**LE CHIEN** . Nom : \_\_\_\_\_  
 Race : \_\_\_\_\_  
 Année de naissance : \_\_\_\_\_  
 Sexe : \_\_\_\_\_  
 N° tatouage : \_\_\_\_\_  
 N° puce : \_\_\_\_\_

Les chiens doivent être âgés d'au moins 12 mois en canicross.

**Le matériel utilisé doit être réglementaire et sera présenté pour contrôle lors de la remise des dossards.**

**Cochez la course choisie dans le tableau ci-dessous.**

Epreuve	Distance	X	Licenciés	X	Non-licenciés	Année de naissance
Canicross junior	6,9 km		10 €		12 €	1999/2002
Canicross senior	6,9 km		10 €		12 €	avant 1998
Canimarche	6,4 km		10 €		10 €	
Cani enfant 1	1 km		5 €		5 €	2007/2010
Cani-enfant 2	1,4km		5 €		5 €	2003/2006
Cani-baby	0,2 km		Gratuit		Gratuit	2011 et après

Les départs canicross se faisant par vagues, canicross 13 vous propose de nous communiquer vos préférences de départ, le plus rapide seront de préférence dans les 1ères vagues (ceci n'est qu'un souhait qui sera pris en compte dans la limite du possible)

	plutôt dans les premiers	Au milieu	plutôt dans les derniers	pas de souhait particulier
En canicross je souhaiterais partir:				

### CESSION DU DROIT A L'IMAGE:

Par la signature du présent formulaire, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audio-visuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports, y compris promotionnels et/ou publicitaires. pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour des prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés FSLC bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement de la FSLC et du règlement particulier du 2ème Canicross du Corniaud**. Les inscriptions ne seront validées qu'avec un dossier complet: (copie de licence ou certificat médical, justificatif des 4 vaccinations obligatoires de moins de 12 mois, règlement par chèque ou espèces, bulletin d'inscription correctement rempli et enfin reçu avant la date limite.

Date : \_\_\_\_\_ Signature du concurrent : (d'un parent, ou représentant légal, pour les mineurs)